

*Joyeuse Fête
à toutes les
Mères!*

L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

Vol. 9 n° 5 mai 2002

SOMMAIRE

Le site institutionnel.....	3
Plus aptes à sauver des vie	5
Le Club de l'Âge d'or.....	6
Du cinéma engagé pour la fête des travailleurs	7
Inscription à la confirmation	8
Placement étudiant du Québec.....	9
Conférence «La simplicité volontaire»	10
Chronique pastorale	11
Voyage aux floralies	11
Cercle de fermières et recette.....	12
Bibliothèque du Rocher	13
Guide de RCR	14
Chronique pastorale	15
Un outil en faveur des femmes.....	18
Les Débrouillards	19
Au fil des jours	20
L'Écho municipal	21-32
Les petites annonces.....	33

**Le site institutionnel
de Saint-François
de-la-Rivière-du-Sud
identifié comme
«élément patrimonial emblème»
de la MRC
de Montmagny**

mai

2002



C.P. 128
 Saint-François (Québec) — GOR 3A0
 Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982
Johanne Laliberté	Secrétaire	259-7524

DIRECTEURS

Réjean Cloutier	259-2567
Pierre Cauffopé	259-7889
Sylvain Lamonde	259-2019

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Laurence Hallé

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page

Pierre Cauffopé

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Correction

Nicole Couture

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Sylvain Lamonde

Impression

Bernier Imprimeurs, Montmagny

Journal **StF** réalisé
 bénévolement
 communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

N^{os} de téléphone importants

Ambulance 911
 CLSC Antoine-Rivard 248-1518
 Feu 911
 Municipalité 259-7228
 Centre anti-poison du Québec 1-800-463-5060
 Tel-Jeunes 1-800-263-2266

AMECO Association des
 médias écrits
 communautaires
 du Québec

tirage certifié
AVDA
 membre 2002



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

Site institutionnel de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Élément patrimonial emblème
de la MRC de Montmagny



Le 12 mars dernier, le coordonnateur en aménagement de la MRC de Montmagny, monsieur Daniel Racine, déposait le résultat du travail d'analyse de l'agent culturel monsieur Alain Frank. Ce dernier avait pour mandat d'identifier le bâtiment patrimonial qui représenterait la MRC de Montmagny à la Commission des biens culturels. Voici le résultat formulé par voie de résolution:

«CONSIDÉRANT l'analyse faite des différents bâtiments historiques et d'intérêt patrimonial par l'agent culturel de la MRC;

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Thibodeau
 APPUYÉ par M. Denis Giroux
 ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE la MRC de Montmagny identifie le site institutionnel de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud comme «élément patrimonial emblème» de la MRC dans le cadre de publication d'un ouvrage de la Commission des biens culturels (CBC) sur les bâtiments et sites historiques de prestige du réseau Villes, Villages, Art et Patrimoine.»

Je rappelle que les municipalités suivantes font partie du réseau Villes, Villages, Art et Patrimoine:

- Berthier-sur-Mer
- Cap-Saint-Ignace
- Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- Ville de Montmagny

Donc, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a devancé ces municipalités et je pense qu'il est important de le souligner.

Yves Laflamme, sec.-très.

Weed Man®

ENTRETIEN DE PELOUSE



ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0
 418-259-7700 / Sans frais: 1 800 463-4877

Le printemps est à nos portes !!! Il est temps de faire du changement



Venez rencontrer nos conseillers en matériaux de construction

Dominique et Serge
 Saint-François
 259-7715

Réjean Garant
 La Durantaye
 884-2802

Jacques Garant
 Berthier-sur-Mer
 259-7718

De plus, vous pouvez contacter notre conseillère en décoration, madame Louise Ouellet, pour vos projets de décoration

S.C.A. DE LA RIVIÈRE-DU-SUD

**Promutuel Montmagny, un assureur
au service des gens d'ici**



*Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.*

*Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

**AUTOPRO.
CARROSSERIE**

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

PLUS DE 41 ANS D'EXPÉRIENCE



Le Leader canadien par excellence

**La plus vaste sélection
d'outils manuels et le plus grand choix
de marques nationales.
Garant allie savoir-faire
et créativité depuis plus d'un siècle.**

www.garant.com

Plus aptes à sauver des vies



Plus de 12 personnes ont répondu à notre offre de sensibilisation à la RCR en février dernier. S'ajoutent à cela les élèves de 6^e année de l'école La Francolière, il y a donc plus de gens de St-François qui sauront reconnaître et quoi faire en présence de quelqu'un qui est en arrêt cardio-respiratoire. Pour ceux qui n'ont pu se joindre à nous, nous répéterons l'activité l'hiver prochain.

Pour ceux qui ont participé à l'activité et ceux intéressés par les manœuvres de RCR et tout ce qui se rapporte aux maladies du cœur, je vous invite à visiter le site internet de la Fondation des Maladies du cœur du Canada, <http://ww2.heartandstroke.ca/>

Vous trouverez dans cette édition de *L'Écho* les étapes à suivre pour pratiquer la RCR.

Sylvain Lamonde

Responsable des premiers répondants



BOUCHERIE
Richard
Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) **259-7783**

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**



Boulet
Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
Pierre Boulet, encanteur
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

*Notre distinction,
votre satisfaction!*

Le Club de l'Âge d'or

Assemblée générale annuelle

Le conseil d'administration du Club de l'Âge d'or vous invite à l'assemblée générale annuelle de votre club qui aura lieu au local du club, le mercredi 15 mai. Nous souhaitons votre présence à cette assemblée. Des formulaires de mise en candidature sont disponibles auprès de la présidente, Madame Marguerite Morneau, tél. 259-2668.

Au plaisir de vous voir.

Dîner de fin d'année

Le dîner de fin des activités du Club de l'Âge d'or aura lieu le mercredi 29 mai, au restaurant l'Arrêt-Stop.

Après le dîner, les activités habituelles se continueront au local du club (couvent).

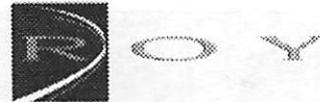
S'il-vous-plaît, réservez avant le 22 mai.

Tél.: 259-2668 ou 259-7672

Coût: 6,00\$ pour les membres.

Bienvenue aux membres

La Direction



**PRODUITS MÉTALLIQUES ROY
inc.**

**52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0**

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**

Vente et adm.: **418-259-7721**
Fax: **418-259-7725**

Québec: **1-800-463-7022**
Ontario et Maritimes: **1-800-463-7050**



MORIGEAU · LÉPINE

**25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, G0R 2G0**

Du cinéma engagé pour la Fête des travailleurs

La Fête des travailleuses et des travailleurs du 1er mai renaît dans la Côte-du-Sud. Depuis plusieurs années, aucune activité ne s'était tenue dans la région pour souligner cette fête. Cette année, le comité régional de la Côte-du-Sud (CSN) relance une activité sur une base uniquement CSN en présentant une activité ayant pour thème «films engagés».

Cette activité à caractère sociale et engagé se tiendra le lundi 6 mai au Cinéma Le Lafontaine de Montmagny à compter de 19 heures. Deux films de la réalisatrice Carole Poliquin seront présentés. Le premier, *Le bien commun*, est un film qui nous fait voir les différents aspects de la vie qui sont affectés par la mondialisation. La culture, l'agriculture, la santé, la vie des femmes et l'économie, tout y passe. Le second, *Turbulences*, est une critique de l'économie sur le social et la politique. Le film met en garde contre le pouvoir des marchés financiers et les menaces qu'ils



font à la démocratie. C'est le film du «pourquoi les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres?»

Madame Claudette Carbonneau, 1re vice-présidente de la CSN, sera présente et animera un court débat sur la mondialisation. L'invitation vous est faite de venir la rencontrer.

Une oreille attentive pour t'aider à passer un moment difficile

Le Service d'écoute, de référence et d'information est là pour vous qui souffrez de solitude ou qui vivez un moment difficile.

Nos intervenants bénévoles sont spécialement formés pour vous écouter afin de vous aider à mieux comprendre votre situation et pour vous guider vers les ressources de la communauté, et ce en toute confidentialité.

N'hésitez pas à nous téléphoner au 248-4445 (MRC Montmagny) et au 598-3393 (MRC L'Islet). Nous sommes là du lundi au vendredi de 18 heures à 4 heures du matin et le samedi et dimanche de midi à 4 heures du matin.

Salon
KAPO
4, rue Boivin, Saint-François
Québec - G0R 3A0
418 - 259-7117

Coiffure
Elle et Lui
Carole Guillemette

RESTAURANT
L'ARRÊT
Stop

Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

- Menu du jour
- Commande à emporter
- Pizza
- Mini-dépanneur
- Loto-Québec
- Diesel
- Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes

Ultramarc

Inscription à la confirmation

Rencontre des parents qui ont un enfant à inscrire à la confirmation

Depuis l'automne dernier, une équipe de parents ont travaillé à la préparation d'une nouvelle démarche pour la confirmation.

Nous aurons besoin de la collaboration des parents concernés. C'est pourquoi nous vous invitons à une rencontre d'information et d'inscriptions dès ce printemps. Nous prévoyons la célébration de la confirmation au mois de novembre 2002 si les jeunes sont prêts.

En accord avec l'évêque, l'équipe organisatrice a demandé que la confirmation ait lieu à chaque automne.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire d'avoir une copie de l'extrait de baptême si l'enfant n'a pas été baptisé dans nos paroisses.

Quand? **Le samedi 11 mai à 9 h 30.**

Où? **Sacristie de l'église.**

Pour qui? Parents qui ont des enfants ayant atteint au moins 11 ans au 1er octobre 2002. C'est l'âge minimum.

Important

Si un parent est dans l'impossibilité de se présenter pour l'inscription et l'information le 11 mai, il doit communiquer avant la date fixée avec :

Linda Fiset au 259-7640 ou Marie-Paule Bélanger au 248-5668

Le comité d'accompagnement



JEAN MORIN

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service d'urgence 24 heures

11, 4^e rue Est, C.P. 103, Saint-François (Qc) G0R 3A0

(418)248-8585 (418)266-1309 (418)575-9933 1-877-582-6124



Ornebec

Décor

une division de

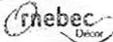


TERRASSEMENTS

Jouha

& Frères inc.

TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

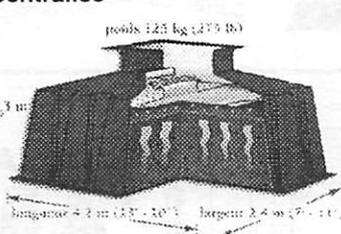
Afin de compléter votre aménagement paysager  vous offre une variété d'ornements de parterre telles: les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.

Venez nous voir!
Près de la sortie 369 de l'autoroute 20
115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

N° de licence RBQ: 2552 189929

Une solution performante, simple et compacte

Système d'assainissement décentralisé pour traiter vos eaux usées



Ecofilo le **Biofiltre**

SPÉCIALISTE EN:
✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT
✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER
✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé
✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

Placement étudiant du Québec

Étudiants et employeurs sont invités à s'inscrire

Le Placement étudiant du Québec (PEQ), qui relève du ministère de l'Industrie et du Commerce, amorce sa saison estivale. Le bureau régional de Montmagny invite donc les étudiants et les employeurs à s'inscrire à ses services. L'an dernier, plus de 22 000 étudiants au Québec ont trouvé un emploi.

La formation de la relève et le transfert des compétences sont la responsabilité de tous. À cet égard, le PEQ soutient les jeunes dans leur recherche d'emplois et de stages, ainsi que les employeurs dans leur recherche de personnel étudiant. Avec ses services gratuits, le PEQ aide les gens d'affaires à gagner du temps tout en mettant à profit les compétences de la relève.

En plus d'offrir aux étudiants un service de placement dans l'entreprise privée, le PEQ est le seul à offrir des emplois étudiants dans les ministères et organismes

du gouvernement du Québec. Pour représenter la réalité sociale, 25% des postes sont accordés à des étudiants issus de communautés culturelles, anglophones, autochtones et allophones.

Les entreprises ont accès sans frais à une banque informatisée de quelques milliers de candidatures étudiantes de toutes les spécialités, pendant toute l'année. Grâce à son processus de présélection, le PEQ est en mesure de proposer rapidement les étudiants qui possèdent le profil le mieux adapté aux exigences des employeurs. De plus, en vertu de certains programmes, il est possible d'obtenir une aide financière pour l'embauche de stagiaires.

Le bureau régional, situé au 68, rue du Palais-de-Justice, bureau 103, à Montmagny, est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30. Mme Isabelle Montminy assure la coordination des activités du PEQ dans la région de Montmagny.

Pour nous joindre par téléphone, composez le (418) 248-4628 ou, sans frais, le 1 800 463-2355. Pour vous inscrire, visitez le site Web suivant: www.emploiétudiant.qc.ca

*****NOUVEAU***NOUVEAU*****
THÉBERGE AÉRATION
-Pour l'aération de votre pelouse au printemps ou à l'automne
-Ainsi que divers petits travaux concernant l'entretien de votre terrain.
Pour renseignements, contacter:

MARIO THÉBERGE:
(418) 243-3391

STÉPHANE THÉBERGE:
(418) 259-2769



Offres d'emploi d'été

Le Terrain de jeux Saint-François est à la recherche de candidat(es) pour combler la fonction de:

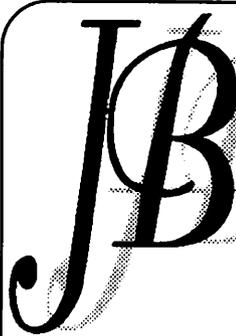
Moniteurs(trices)

- Exigences: Avoir 16 ans
- Être étudiant(e)
- Aimer beaucoup les enfants
- Dynamique, débrouillard(e)

Animateurs(trices) bilingues

- Exigences: Avoir 18 ans
 - Étudiant(e) de niveau collégial ou universitaire
 - Retourner aux études à l'automne
 - Bonne maîtrise de la langue anglaise
- Si cela t'intéresse, tu dois poser ta candidature au bureau municipal, au plus tard le vendredi 10 mai 2002.

Comité de Parents



LES CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHERÉ
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer
Tél. et Fax: 259-2628

Licence RBQ
8000-1316-58

La nouvelle
GARANTIE
MAISONS
NEUVES
APCHQ



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157

Conférence sur la simplicité volontaire à St-Jean-Port-Joli

Le Centre-Femmes La Jardilec de Saint-Jean-Port-Joli et la Corporation de développement communautaire Montmagny-L'Islet s'unissent afin de vous présenter une conférence ayant pour thème «La Simplicité volontaire: Nouvelle philosophie ou une nouvelle façon de vivre».

L'auteur Serge Mongeau, conférencier invité, nous livre un message pouvant nous aider à simplifier notre vie afin d'aller à l'essentiel. Vivre mieux avec moins. La société de consommation dans laquelle nous vivons nous enferme, individuellement et collectivement, dans une cage qui nous laisse de moins en moins de choix véritables et de vraie liberté. Serge Mongeau expose les bénéfices qu'il y aurait à simplifier dans divers aspects de nos vies et explore les moyens d'y arriver.

Cette activité se déroulera à la Salle Gérard-Ouellet de Saint-Jean-Port-Joli, le mercredi 1^{er} mai 2002 à 19h 30. Le prix des billets en prévente et de 5\$ et de 7\$ pour ceux et celles qui se procureront leur billet à l'entrée, le soir même.

En terminant, nous désirons remercier le CLD de la MRC de L'Islet et la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli pour leur implication financière. Cette contribution de leur part a facilité l'organisation de cette activité.

Pour informations supplémentaires et la réservation de vos billets, nous vous invitons à rejoindre Madame Lucie Perron du Centre-Femmes La Jardilec au (418) 598-9677 ou Madame Natalie Thibault, de la CDC Montmagny-L'Islet au (418) 248-9798.

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789
Ligne directe: 1-800-463-8744



Offrez-vous une
maison adaptée à
votre style de vie



- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : www.maisonlaprise.com
- Plus de 360 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2
☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS
ET DES ENTREPRISES**



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



Denise Prévost
souscriptrice

AUTO - HABITATION - COMMERCE

AFI : Un choix de confiance
SERVICES FINANCIERS



Un mot de votre curé

Nous avons reçu dernièrement de nouveaux formulaires pour demander un acte de naissance, mariage ou décès à l'État civil. Nous en aurons à votre disposition au presbytère. Vous n'aurez qu'à suivre les indications pour le remplir. Le titre se lit comme suit : «Demande de certificat et de copie d'acte.» Vous pourriez aussi en trouver dans les Caisses populaires, les bureaux municipaux, dans les écoles, etc. Dès le premier mai, les anciens formulaires seront détruits pour faire place aux nouveaux.

Votre opinion sur les heures des messes à venir

Nous vous avons remis un feuillet demandant votre opinion au sujet de l'heure des célébrations eucharistiques pour notre secteur Saint-Pierre et Saint-François. Nous espérons vous en donner une idée avec le mois de juin. D'ici là, nous vous invitons à répondre au sondage. Il n'y a encore rien de décidé. Il y a des feuillets réponses en arrière de l'église. Merci.

Le dimanche 16 mai, la communauté paroissiale accueillera tous les jeunes qui ont fait leur première communion à l'église lors de notre messe paroissiale.

Pierre Laberge, curé



Voyage aux Florales internationales de Québec

Bonjour à vous tous,

Le printemps est enfin arrivé, la pluie s'est chargé de dégager notre terrain et nos plates-bandes et les Florales internationales, elles ont su réveiller notre esprit jardinier. Tant par les couleurs, les odeurs et les variétés de fleurs printanières qui ont pu ou pourront nous avoir inspiré dans nos projets futurs.

Nous avons été 47 chanceux à prendre part à un voyage organisé, aux Florales de Québec. Notre rendez-vous a eu lieu le 10 avril dernier. Nous sommes partis à 8h45 de Saint-François et notre entrée était prévue à 10h00. À l'intérieur du centre des congrès chacun était libre de circuler à son propre rythme, pour y prendre des notes ou même juste pour y admirer le paysage, qui était des plus radieux. Nous avons même eu droit à un spectacle de son et lumière sur les quatre saisons, qui était le thème de la journée.

La seule déception, c'est que nous ne pouvions retourner en arrière pour refaire la visite des jardins une seconde fois. Après la visite des jardins, il y avait au programme, des démonstrations et une exposition d'aquarelle, nous pouvions aussi assister à un concours de création floral exécuté par des professionnels de la fleuristerie.

Par la suite, en après-midi, nous pouvions assister à une démonstration d'art floral sous le thème des quatre



saisons. Il y avait aussi la visite du marché des Florales où étaient regroupés différents commerçants et représentants horticoles qui nous offraient de nouveaux produits, des rabais, de magnifiques endroits à visiter et des lieux pour la formation dans le domaine horticole.

Notre départ des Florales s'est fait à 16h00, pour être de retour à Saint-François vers 17h00.

La journée s'est très bien déroulée et nous avons un bon groupe, tous des gens très sympathiques. Je les remercie beaucoup d'avoir participé en aussi grand nombre. Ce fut un plaisir d'être avec vous et je vous souhaite une très bonne saison horticole.

N'oubliez pas de vous inscrire à notre concours d'embellissement avant le 15 juin.

Maryse Laguë,

Comité d'embellissement de Saint-François

Info sur la programmation

La réunion du mois de mai se tiendra le 15 mai, soit le 3^e mercredi du mois. Le congrès régional de la Fédération 03 des C.F.Q. aura lieu le jeudi 9 mai à Montmagny.

Pour ceux qui désirent visiter l'exposition des travaux inter-cercles, l'exposition se tiendra au sous-sol de l'église St-Thomas. Les heures de visite sont les suivantes :

le mercredi soir 8 mai: de 19 h 00 à 20 h 30
le jeudi 9 mai: de 7 h 30 à 8 h 45
de 12 h 00 à 13 h 45

Le programme de notre réunion est le suivant:

- Échange de cartes pour la Fête des mères.
- Perception de l'abonnement

Apporter la revue l'Actuelle de mars-avril 2002

On se donne rendez-vous le 15 mai à 19 h 45.

Coquilles St-Jacques



4 oz	de crevettes en conserve, égouttées
1/2 tasse	de piment vert haché
1/2 tasse	de céleri haché fin
1 c. à table	d'oignons hachés fins
1/2 tasse	de champignons tranchés
1 c. à thé	de sauce Worcestershire
1 boîte	de crème de céleri non diluée
1/4 tasse	de chapelure de pain
1/4 tasse	de fromage parmesan râpé
	Persil pour décorer

Faire revenir les légumes dans une c. à thé de beurre. Mélanger tous les ingrédients ensemble sauf la chapelure et le parmesan et déposer la préparation dans 4 coquilles.

Saupoudrer de chapelure de pain et de fromage parmesan râpé. Cuire 20 minutes à 375° F. Décorer de persil.

Bon appétit.



GARAGE SAMSON
873, RANG NORD
ST-PIERRE DE MONTMAGNY, QC
G0R 4B0
TEL: (418) 248-1422 FAX: (418) 248-7074

- SERVICE COMPLET DE MÉCANIQUE ET CARROSSERIE
- REMORQUAGE 24 HRS
- VENTE D'AUTO
- PIÈCES USAGÉES
- CONCESSIONNAIRE ARGO



Argo 6x6 CONQUEST



EXPLOREZ LES POSSIBILITÉS!





LOUIS-M. GARANT
CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing
Parainnage d'entreprises
Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0
Tél.: 418 259 2616

De nouveaux titres à venir

Rotation en mai

Vers le 15 mai, il y aura une nouvelle rotation donc plusieurs nouveaux biens seront à votre disposition à la bibliothèque.



Message important

Je fais à nouveau appel à toute personne qui aimerait se joindre à nous comme bénévole.

- Vous recevrez la formation nécessaire.
- Vous effectuez votre travail en équipe de deux.
- C'est environ deux heures de votre temps aux trois semaines.

Nous serons heureuses de vous accueillir parmi nous.

Joyeuse Fête à toutes les mamans.

Diane Gendron

Le Café du Havre

Ouvert!
du jeudi au dimanche
et...
...7 jours par semaine
à compter du 16 mai
2002
Bienvenue!

Réservation: 259-2953 ou 259-2364
120, rue de la Marina, Berthier-sur-Mer

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

Joyeuse fête à toutes les mamans!



Pêcheur du dimanche...ou pêcheur professionnel... on a des vers pour vous... même des fluos...

Des nouveautés ... toujours...
...pour mieux vous servir!

Vins... Bouffe... Films...
et plus encore...

Une bonne slush...
miam! miam!



ouiiii...la slush est de retour

Nos heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 6h30 à 22h
Vendredi : 6h30 à 23h
Samedi : 7h30 à 23h
Dimanche : 8h à 22h

Nouveau! Nouveau!
Agent autorisé de la SAQ

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151

RCR à un sauveteur Pour un patient adulte

GUIDE D'EXÉCUTION

1. Vérifiez la sécurité des lieux.

(Si disponible, utilisez une protection buccale et des gants.)

2. Déterminez l'état de conscience de la victime.

3. Demandez de l'aide immédiatement. Composez le 9-1-1
(Si vous êtes seul, appelez immédiatement le 911. Si une autre personne est disponible, demandez-lui de le faire.)

4. Ouvrez les voies aériennes

Basculez la tête et soulevez le menton.

Si vous suspectez une blessure à la tête, au cou ou à la colonne vertébrale, effectuez une traction mandibulaire sans basculer la tête.

5. Vérifiez la respiration (10 secondes maximum)

Regardez, écoutez et sentez.

Si la victime adulte respire normalement ou commence à respirer par elle-même, placez-la en position de recouvrement. Demeurez avec la victime jusqu'à l'arrivée des secours. Si la victime ne respire pas, passez à l'étape suivante.

6. Donnez deux insufflations lentes (2 secondes par insufflation).

Prendre une respiration profonde avant chaque insufflation. Chaque insufflation doit être suffisante pour que l'on voit clairement la poitrine se soulever. Permettez l'expiration entre chaque insufflation. Vérifiez pour des signes de circulation entre chaque insufflation. Si l'air ne pénètre pas à la première insufflation, repositionnez la tête et insufflez de nouveau.

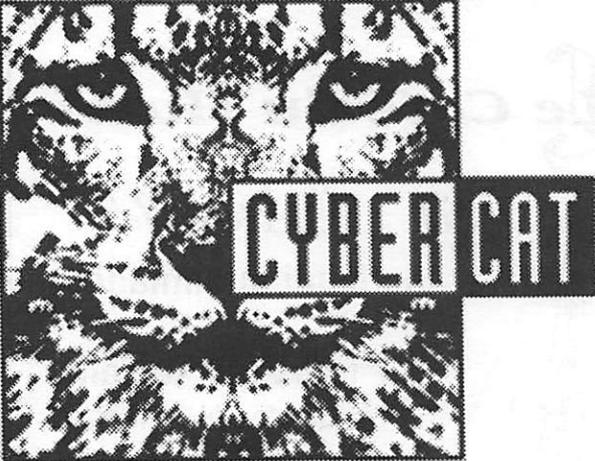
7. Vérifiez pour des signes visibles de circulation
(10 secondes maximum)

Observez si la victime respire normalement, tousse ou bouge.

8. Donnez 15 compressions thoraciques s'il n'y a aucun signe visible de circulation à un rythme d'environ 100 compressions par minute, en comprimant le sternum de 4 à 5 centimètres de profondeur (1 1/2 à 2 pouces), suivi de 2 insufflations lentes (2 secondes par insufflation). Répétez 4 fois le cycle de 15 compressions / 2 insufflations (15:2), environ une minute.

9. Réévaluez les signes visibles de circulation après 4 cycles de 15/2 (10 secondes maximum).

Si vous ne constatez aucun signe visible de circulation, reprenez les étapes 8 et 9 jusqu'à l'arrivée des secours. Par la suite, réévaluez si l'état de la victime change.



Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: (418) 259-2616



EMBALLAGES

L&M

Tél.: 418-259-7710
Fax: 418-259-7725

Saint-François (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
GOR 2G0

De nouvelles mesures de sécurité en matière d'état civil

Le ministre d'État à la Population, aux Régions et aux Affaires Autochtones et ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, monsieur Rémy Trudel, a annoncé le 12 avril la mise en application de nouvelles mesures de sécurité visant notamment l'identification des demandeurs de documents d'état civil. Ainsi, pour tenir compte de ces mesures, le Directeur de l'état civil met en circulation un nouveau formulaire de Demande de certificat et de copie d'acte.

Dans la foulée des événements du 11 septembre 2001, le gouvernement du Québec a procédé à un examen approfondi de ses pratiques de délivrance des documents d'état civil.

Trois principales modifications ont alors été retenues :

- Un certificat ne peut être délivré qu'aux personnes qui sont mentionnées à l'acte ou à celles qui justifient de leur intérêt.
- Tout demandeur d'un certificat ou d'une copie d'acte doit s'identifier au moyen de deux documents dont l'un doit contenir sa photographie. L'un des documents doit aussi indiquer l'adresse de sa résidence ou de son lieu de travail.
- Toute demande de traitement dans un délai accéléré doit être justifiée auprès du Directeur de l'état civil.

« Cette nouvelle étape, dans la délivrance sécuritaire des documents d'état civil, s'inscrit dans la continuité des efforts importants que nous déployons depuis l'automne dernier afin de maintenir le meilleur service possible avec l'obligation de réaliser une vérification minutieuse de l'identité des demandeurs », a tenu à préciser monsieur Rémy Trudel.

Le nouveau formulaire de Demande de certificat et de copie d'acte a été acheminé vers plus de 2000 points de distribution partout sur le territoire québécois. Rappelons que depuis la fin de l'année 2001, le Directeur de l'état civil du Québec répond à un volume de 4000 demandes de certificats par jour comparativement à 2000 au début de septembre dernier. Cette hausse est due notamment aux nouvelles exigences que les différents gouvernements se sont données depuis le 11 septembre.

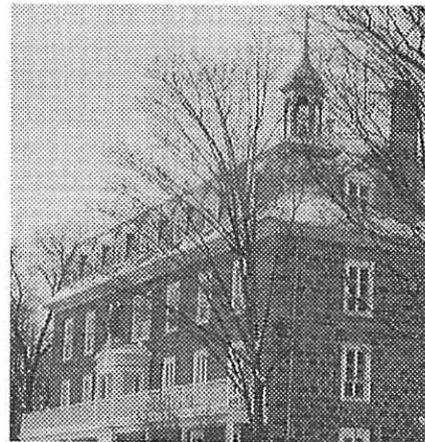
Nouvelles de la MRC de Montmagny

L'exercice financier 2001 de la MRC de Montmagny se termine avec un excédent de l'ordre de 195 515,00\$

Avis de recherche

Couvent

de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud



Dans le but d'en faire l'inventaire et de monter une exposition, la Société de conservation du Patrimoine de Saint-François est à la recherche de documents et d'objets relatifs à la vie du couvent de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud maintenant connu sous le nom de « Maison de la paroisse ».

Tout ce qui touche à la vie du couvent est considéré comme intéressant.

• Photographies:

Couvent à l'intérieur et à l'extérieur,
Intérieur des classes et de la chapelle,
Photos d'élèves et de religieuses,
Et surtout, **une photo de la ferme.**

• Objets:

Livres, costumes, bulletins scolaires,
décorations, médailles et prix, mobilier,
encriers, factures et contrats, etc.

Merci de votre collaboration!

Pour toute information, contactez;
Jacques Boulet **259-7805**

N.B. Tous ces trésors demeurent votre propriété, à moins que vous désiriez en faire le don à la Société de Conservation du Patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Ils seront exposés d'une façon sécuritaire, et peuvent vous être rendus à votre demande.

Martin Deschamps sera le porte-parole de la 6^e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées

Le populaire chanteur Martin Deschamps a gracieusement accepté d'être le porte-parole de la Semaine québécoise des personnes handicapées qui se tiendra du 1^{er} au 7 juin 2002 sous le thème *Ensemble... Tout le monde y gagne*.

Plus d'un million de Québécois vivent avec des incapacités. La Semaine québécoise des personnes handicapées a pour but de sensibiliser l'ensemble de la population aux obstacles que rencontrent plusieurs d'entre eux dans leur intégration sociale et de mobiliser les acteurs institutionnels et civils dans des actions favorisant leur intégration.

La carrière de Martin Deschamps parle d'elle-même depuis ses débuts en 1990 alors qu'il remporte le concours Cégep en spectacle. Il a vendu 50 000 copies de son album *Comme je suis*, en plus de se produire sur scène à titre de chanteur du légendaire groupe Offenbach. Martin Deschamps a remporté le Félix du spectacle de l'année «auteur-compositeur-interprète» lors du dernier gala de l'ADISQ. De plus, son succès n'a d'égal que la valeur de son implication sociale. Par exemple, Martin Deschamps remet à la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine une partie des profits de son deuxième album, *Différent*.

«Martin Deschamps est un exemple de réussite pour les personnes handicapées, jeunes et plus âgées. Et au-delà de ses limitations, je crois sincèrement qu'il représente un exemple tout court pour l'ensemble de la société québécoise. Nous sommes fiers de

compter sur lui en tant que porte-parole de la Semaine», de dire M. Rodrigue.

En plus d'agir à titre de porte-parole de la Semaine québécoise des personnes handicapées, Martin Deschamps offrira deux spectacles: un dans les Laurentides et l'autre, dans sa région natale de Lanaudière.

L'Office

L'Office des personnes handicapées du Québec est un organisme gouvernemental qui a comme principale préoccupation la promotion de l'exercice des droits des personnes handicapées et à ce titre, organise annuellement la Semaine québécoise des personnes handicapées. Son mandat général consiste à veiller à la coordination des services qui leur sont dispensés, les informer et les conseiller, promouvoir leurs intérêts et favoriser leur intégration sociale, professionnelle et scolaire.

Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289



plants de légumes
fleurs annuelles et
plantes vivaces
aménagement paysager



ferme horticole lajoie inc
Tél.: 884-3124
330, Route 132
Saint-Valier (Québec) G0R 4J0

Attention! Attention!

Déjeuner-Causerie

Le mardi 14 mai au restaurant Arrêt-Stop.
Heure: 9 h 00

Le sujet: *Nos attitudes à l'égard des autres religions ou aux sectes religieuses.*

Animation: Marie-Paule Bélanger.

➔ Nous avons besoin de votre collaboration. Nous sommes à la recherche de divans et fauteuils à donner pour le sous-sol des Loisirs. Merci.

Michel Savoie 259-2296

Éric Tanguay 259-7991

C'est le temps de voyager

Des voyages sont organisés au cours de l'été pour votre plus grand plaisir. Voici les destinations:
Nouvelle-Écosse du 6 au 12 août
Abitibi-Témiscamingue . 1^{er} au 7 août
Toronto Niagara Falls . . 12 au 16 août
Ouest Canadien Juillet ou août (à confirmer)
Pour information: 259-7849

Qu'est-ce que la santé mentale?

La santé mentale est d'abord et avant tout un état d'équilibre entre tous les aspects de notre vie. Il faut apprendre à maintenir un équilibre entre nos sphères sociale, physique, économique, spirituelle et mentale. Il peut nous arriver d'être en déséquilibre, que la balance penche d'un côté et que l'on doive rechercher notre point d'équilibre. Chacun a son point d'équilibre unique, chacun a donc le défi de le connaître et de le maintenir.

Est-ce que le fait de ne pas avoir de maladie mentale fait en sorte que j'ai une bonne santé mentale? L'absence de maladie mentale n'est pas synonyme de bonne santé mentale. Au même titre qu'il est normal d'entretenir sa santé physique par des actions préventives, la santé mentale s'entretient par l'adoption d'attitudes toutes aussi préventives.

La santé mentale ne peut pas s'acheter ni se monnayer. Il faut donc apprendre à prendre soin de soi et protéger ce capital précieux, nous avons la responsabilité et le pouvoir de la protéger.

...MMMMM...
Mike!
est de retour...

Il ne manque que vous...

**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**
570, Chemin St-François Ouest
Saint-François
➔ **259-2447**

Concours municipal d'embellissement 2002

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Nom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

Catégorie: Résidence

Ferme-Industrie-Commerce

Inscription dans une seule catégorie par adresse civique

Compléter le coupon, le poster ou le déposer au bureau municipal avant le 15 juin 2002



Guide : La Place des femmes dans le développement local

ENFIN ! UN OUTIL EN FAVEUR DES FEMMES À LA PORTÉE DES CLD

Les centres locaux de développement (CLD) disposent enfin d'un véritable outil pour tenir compte de la place des femmes dans le développement local. En effet, la secrétaire d'État aux Régions ressources, madame Lucie Papineau, et la secrétaire d'État à la Condition féminine, madame Jocelyne Caron, lancent aujourd'hui un guide à leur intention.

D'une part, ce guide fournit aux CLD plusieurs façons d'arriver à une meilleure représentation des femmes au sein de leur conseil d'administration, puisque celles-ci y siègent dans une proportion de 25%. D'autre part, il donne l'occasion aux CLD de susciter et de mettre en valeur l'entrepreneuriat au féminin. Comme le souligne madame Lucie Papineau: «Il importe de renverser la vapeur, car le développement globale des régions ne peut se faire sans l'apport essentiel des femmes. Celles-ci doivent être reconnues comme des partenaires actives dans le développement de leur milieu.»

La secrétaire d'État à la Condition féminine, madame Jocelyne Caron, précise quant à elle que : «Le lancement de ce guide concrétise la volonté du gouvernement de prendre en compte les intérêts et les réalités des femmes en vue de favoriser leur présence au sein des instances locales et régionales. Notre politique gouvernementale en matière de condition féminine que l'on peut qualifier d'avant-gardiste, a su mettre en œuvre des mesures novatrices en développant, par exemple, une cinquième orientation qui vise à assurer la place des femmes dans le développement des régions. Le guide d'intervention à l'intention des CLD est un autre pas dans la bonne direction visant à assurer l'égalité entre les femmes et les hommes du Québec. Nous devons en être fières», a déclaré la secrétaire d'État à la Condition féminine.

Ouvrir la voie à une égalité réelle et durable entre les femmes et les hommes

Les CLD trouveront dans ce guide plusieurs renseignements utiles, des trucs et des exemples pour leur faciliter la tâche. Ainsi, pour intéresser les femmes aux postes de responsabilité et rendre leur participation possible et durable, l'alternance hommes/femmes aux postes-clés, la coprésidence aux comités, le remboursement des frais de garde et le choix des heures de réunions sont diverses avenues à envisager.

Quant à l'entrepreneuriat, les CLD sont particulièrement bien positionnés pour apporter un soutien

actif aux entrepreneures en raison de la connaissance approfondie qu'ils ont de leur territoire, de la population qu'ils desservent et de leurs outils de gestion. Création de cercles d'entraide, organisation de séances d'information pour l'aide au démarrage d'une entreprise de même que l'accès au financement et mise en place d'un réseau : voilà autant de moyens proposés dans le guide dont les femmes peuvent tirer avantage. Rappelons que près de 35% des propriétaires d'entreprises québécoises sont des femmes.

Selon mesdames Papineau et Caron, les instances locales et régionales sont les mieux placées pour saisir le plus justement possible les particularités des conditions de vie propres aux femmes et aux hommes sur leur territoire et à les prendre en considération dans leurs activités de développement. Le guide intitulé *La place des femmes dans le développement local* est disponible dans les bureaux régionaux du ministère des Régions et dans le site

www.mreg.gouv.qc.ca.

Diffusion

Communication-Québec / Chaudière-Appalaches



90226069
QUÉBEC INC.
Transport général

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à chaux agricoles

60, rue Paradis
Saint-Raphaël, Bellechasse G0R 4C0

418-243-3408

Ferme
Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, Duroc/Suivie par le PEG, PVSP.
Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

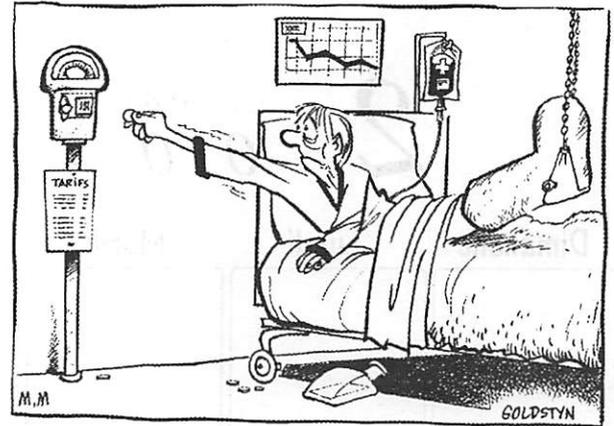
Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

LES DÉBROUILLARDS



MAI c'est le mois de
l'environnement
Recyclons et plantons des
arbres!

Éruption à la maison



Fabrique un volcan et provoque une éruption volcanique dans ta maison. Spectaculaire et sans danger!

Il te faut :

- 500 g de farine blanche
- 250 g de sel
- 50 g de bicarbonate de soude
- 200 ml d'eau
- 100 ml d'huile végétale
- 30 ml de savon à bulles
(ou de détergent à vaisselle transparent)
- colorants alimentaires rouge et vert
- grand bol
- tasse à mesurer
- cuiller à soupe
- verre transparent
- grand plat (ou plateau)
- bouteille (plastique ou verre) vide de 250 à 330 ml
- entonnoir



Fabrique ton volcan!

1. Verse 500 g de farine, 250 g de sel et 2 cuillerées à soupe d'huile végétale dans le bol. Mélange le tout avec la cuiller.
2. Verse 150 ml d'eau dans le verre. Ajoute 5 gouttes de colorant rouge et 5 gouttes de colorant vert. Verse le tout dans le bol.
3. Avec tes mains, mélange les ingrédients jusqu'à ce que la pâte à modeler ne soit plus collante (environ 2 minutes). Si la pâte demeure très collante, ajoute un peu de farine.
4. Pose la bouteille sur le plateau. À l'aide de la pâte à modeler, fabrique un volcan tout autour. Seul le goulot doit dépasser. Si tu le désires, peins ton volcan avec de la gouache. Auparavant, laisse sécher la pâte pendant la nuit.

Que s'est-il passé ?

Le vinaigre réagit avec le bicarbonate de soude pour former du gaz carbonique. Lorsque le gaz occupe tout l'espace disponible dans la bouteille, la pression augmente et le gaz entraîne le liquide coloré hors de la bouteille.

Provoque une éruption volcanique!

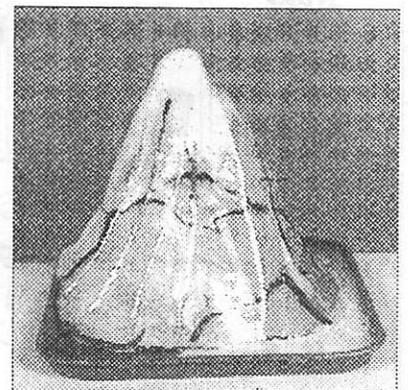
Dans une verre, mélange 50 ml d'eau tiède et 50 g de bicarbonate de soude. Ajoute 3 gouttes de colorant rouge, puis 30 ml de savon à bulles. À l'aide de l'entonnoir, verse le mélange dans le volcan. Rince l'entonnoir puis ajoute doucement 100ml de vinaigre dans le cratère.

La grenadine "lave plus rouge"!

Refais l'expérience en remplaçant le liquide à bulles par 30 ml de grenadine. On jurerait de la lave !

Savais-tu que...

Les vrais volcans laissent aussi s'échapper du gaz carbonique.



2 MAI
0 0 2

AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 Fête des travailleurs	2	3	4
5	6 Réunion du Conseil 	7	8	9	10	11
12 <i>Fête des Mères</i>	13  Tombée	14 <i>Déjeuner-causerie</i>  Réunion du Comité d'embellissement	15 <i>Réunion des Fermières</i> Assemblée générale de l'Âge d'Or	16	17	18
19	20 FÊTE DE LA REINE FÊTE DE DOLLARD 	21 	22	23	24	25
26 	27 Plantons des arbres! 	28	29	30 Dernier dîner de l'Âge d'Or	31 	
	 <p>Fleuriste Demontmagny Inc.</p> <p>Monique Gaudreau, propriétaire 310, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C8</p> <p>NOUVELLE ADRESSE →</p>					<ul style="list-style-type: none"> * FLEURISTE * BOUTIQUE DÉCORATION * SERRES ET CULTURE-JARDIN <p>248-0117 / 1-800-463-0117</p>

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le mardi 2 avril 2002, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Norbert Morin, maire suppléant, messieurs Yves Laflamme, Auguste Boulet, Pierre Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Norbert Morin, maire suppléant.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire suppléant.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Yves Gosselin
 APPUYÉ par M. Auguste Boulet
 ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 MARS 2002

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 mars 2002 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Yves Gosselin
 APPUYÉ par M. Pierre Jean
 ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 mars 2002 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par M. Auguste Boulet
 APPUYÉ par M. Yves Laflamme
 ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

COMPTES À PAYER AVRIL 2002

Jean Morin, remb. activités loisirs	18,20
Soc. Can. des Postes	
envoi de circulaires	48,70
envoi colis	7,59
	56,29
Claude Morin, remb. frais déplacement	76,20
Hydro-Québec, éclairage public février 2002	511,75

Yves Laflamme, remb. factures rénovation Centre des loisirs	160,61
Conciergerie Montmagny enr., cirage et polissage plancher	690,15
Telus Québec, service bureau, garage, Internet	398,70
Soc. Can. des Postes, achat de 600 timbres	331,27
Comptoir d'entraide, 2 poches de linge	10,00
Les Publications du Québec, manuel incendie	131,15
Ministre du Revenu du Québec, remise mars 2002	6319,08
Revenu Canada, remise mars 2002	3 909,86
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges mars	1 004,49
Carra, remise de mars	286,72
Richard Leblanc, enlèvement vidanges mars 2002	2 670,77
Gaston Garant, chloration mars 2002	135,00
La Fabrique St-François, loyer avril 2002	166,67
Ass. vie Desjardins, ass. collective avril 2002.	1 817,38
Benoît Laflamme, réparation toilette	27,00
Boivin & Gauvin, extincteur au Loisirs	300,90
Breton Métal, fer équipement	126,08
Bureautique Côte-Sud:	
Câble Salle Loisirs	253,06
Papeterie	165,09
Papier informatique	177,78
Contrat photocopieur	72,62
	668,55
Claude Morin, remb. frais déplacement	166,62
Commission scolaire Côte du Sud, formation sécurité incendie	280,00
Coopérative fédérée Sonic, huile chauffage et diesel.	5 392,81
Couvre-Planchers Lachance, tuiles, plinthes, stores	7 192,02
CSST, cotisation 2002	4 831,54
Dépanneur Ultra, essence	27,50
École Polytechnique de Montréal, inscription colloque Plans d'urgence dans les industries et les municipalités selon la Loi sur la sécurité civile.	281,81
Fédération Québécoise des Municipalités:	
Contribution annuelle 2002	1 079,39
Facturation Dicom	155,39
Formation agriculture – Loi 184	172,54
	1 407,32
Fortin Sécurité Médic, matériel	24,67

Gaston Garant, remb. frais déplacement	308,40
Gilles Bonneau, remb. frais dépenses formation	33,00
Goupe PMT Assurance, addition biens en exposition (Biblio)	164,00
Hydro-Québec, électricité:	
Garage	613,61
Enseigne	30,62
Poste pompage	207,89
Parc Morigeau	49,36
Usine chloration	569,70
Poste incendie	193,41
Pav. Bédard	45,26
Concierge, Maison de la Paroisse, Bi-Énergie M. Paroisse, Usine d'épuration	1680,16
Jocelyne Noël, entretien bureau mars	65,00
John Meunier, chlore total et libre	186,33
La Coopérative du Journal l'Oie Blanche, offre d'emploi (Loisirs)	138,49
Laboratoire Environnement LCQ, analyse eaux usées, eau potable	1 765,64
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes	102,51
L'Entraide Pascal-Taché, 2 cartes souper annuel	50,00
Léonard Chabot, carte Telus 25,00\$ cellulaire	28,76
Les Constructions Jean Boucher, rénovation intérieure salle des Loisirs	1 494,76
Luc Lemieux, remb. frais dépenses formation	24,00
M.R.C. de Montmagny, impression comptes taxes, rôle supp. d'évaluation	412,14
Mack Ste-Foy, pièce Mack	32,47
Mario Gaumont, matériel machinerie	244,50
Mines Seleine, gros sel en vrac	945,83
MRC de Montmagny, 1er versement quote-part	22 592,34
O.M.H. St-François, part 10% déficit 2001	20 882,00
Pagenet, location téléavertisseur	314,19
Pièce d'auto GGM, pièces équipement	639,75
Pneus André Ouellet 2000, réparation crevaison souffleur réparation crevaison Ford Mack machinerie	611,64
Praxair, oxygène, électrodes	229,86
Produits de Laboratoires certifiés, pièces niveleuse	359,96

Propane GRG, propane Caserne incendie	131,99
René Samson, réparer circuit d'éclairage salle Loisirs	312,06
Revêtement de Sol Richard Nicole, pose tuiles grande salle des Loisirs	2 597,93
Signo Tech, panneau signalisation avec circuit pour clignotement	678,65
Simon Grégoire, formation premiers répondants	184,00
Soc. Coop. Agr. Riv.-Sud, matériel divers:	
Rénovation salle des Loisirs	369,42
Service incendie	269,53
Garage Travaux publics	107,32
Ass. des eaux	36,26
Pav. Bédard	19,88
M. Paroisse	16,32
	818,73
Sonic, diesel	1 734,34
Supérieur Propane, location bouteilles	27,61
Techmix, asphalte froide	335,12
Telus Mobilité, cellulaire et téléavertisseur	47,31
Tracto, pièce niveleuse	18,06
Unibéton, sable et sel	3 730,94
Usinaction, réparation souffleur	136,02
Vitrierie Global, miroir salle Loisirs	83,97
TOTAL:	105 272,97

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

EMPRUNT TEMPORAIRE

Au mois de février dernier, le Conseil municipal a adopté le règlement No 188-2002. Ce dernier règlement était un règlement d'emprunt concernant les honoraires professionnels dans le dossier de l'eau potable et s'élevait à un montant de 384 337,00\$. Celui-ci a été envoyé au ministère des Affaires municipales et de la Métropole pour fin d'approbation.

Le 19 mars dernier, le ministre des Affaires municipales et de la Métropole, monsieur André Boisclair, a approuvé ledit règlement décrétant un emprunt de 384 337,00\$. Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est mandataire du projet d'intégration du réseau d'aqueduc avec Berthier-sur-Mer et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Selon l'entente qui est jointe au règlement d'emprunt No 188-2002, les dépenses sont réparties entre les municipalités participantes au prorata des honoraires professionnels réels qui seront encourus pour chacune des municipalités parties à l'entente et dont la répartition est prévue actuellement comme suit:

- Berthier-sur-Mer 38.45% (147 774,00\$ de 384 337,00\$)

• Saint-François	30.87%	(118 646,00\$ de 384 337,00\$)
• Saint-Pierre	30.68%	(117 917,00\$ de 384 337,00\$)

Évidemment, cette répartition estimée des dépenses sera ajustée en fonction de la facturation définitive.

Suite à ce bref rappel, le secrétaire-trésorier demande au Conseil l'autorisation de contracter un emprunt temporaire à la Caisse populaire dans le but de payer différents fournisseurs qui justement attendaient l'acceptation du règlement d'emprunt.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a adopté à la séance régulière du 4 février dernier un règlement d'emprunt (No 188-2002) concernant les honoraires professionnels dans le dossier de l'eau potable;

ATTENDU QUE le 19 mars dernier, le ministre des Affaires municipales et de la Métropole, monsieur André Boisclair, a approuvé ledit règlement d'emprunt de 384 337,00\$;

ATTENDU QU'il y a une entente qui est jointe au règlement d'emprunt et qu'elle stipule la façon dont les dépenses seront réparties entre les municipalités participantes;

ATTENDU QUE depuis la mise en route du dossier de l'eau potable, il y a eu des études hydrogéologiques et des travaux de recherche en eau potable de réalisées et que les fournisseurs impliqués attendent d'être payés;

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Jean

APPUYÉ par M. Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le secrétaire-trésorier, monsieur Yves Laflamme, à contracter un emprunt temporaire à la Caisse Populaire Desjardins de la Rivière du Sud afin de dégager les sommes nécessaires pour payer les professionnels qui ont travaillé sur le projet d'intégration du réseau d'aqueduc avec Berthier-sur-Mer et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud;

QUE le maire suppléant, monsieur Norbert Morin, et le secrétaire-trésorier, monsieur Yves Laflamme, soient autorisés à signer tous les documents requis pour ledit emprunt temporaire.

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE (À TITRE INFORMATIF)

Le Règlement sur la qualité de l'eau potable est en vigueur depuis le 28 juin 2001. Il établit des normes parmi les plus sécuritaires en Amérique du Nord et place ainsi le Québec à l'avant-garde en matière de contrôle de qualité des eaux de consommation.

Afin d'en faciliter l'application, certaines modifications ont été proposées. En voici un résumé:

• **Article 11**

Au lieu d'exiger une fréquence minimale d'analyse des bactéries de 8 fois par mois pour les réseaux municipaux, privés, institutionnels et touristiques desservant entre 21 et 8 000 personnes, le Règlement modifiant le Règlement sur la qualité de l'eau potable abaisse cette fréquence à 2 fois par mois pour la catégorie des 21 à 1 000 personnes et maintient à 8 fois par mois pour la catégorie de 1 001 à 8 000 personnes.

• **Article 53**

Au lieu d'exiger la mise en place des équipements de filtration de l'eau de surface pour le 28 juin 2002, le Règlement modifiant le Règlement sur la qualité de l'eau potable exige de transmettre au ministre, au plus tard le 28 juin 2002, un exposé sur la ou les solutions qui seront mises en place pour la filtration des eaux de surface. Le Règlement fixe l'échéance maximale de réalisation au 28 juin 2005 pour les réseaux de moins de 50 000 personnes et au 28 juin 2007 pour les réseaux de 50 000 personnes et plus.

• **Article 55**

Au lieu d'exiger la reconnaissance de la compétence des opérateurs au plus tard le 28 juin 2002, le Règlement modifiant le Règlement sur la qualité de l'eau potable reporte l'échéance au 28 juin 2004.

AVIS DE MOTION ADOPTÉ PAR LA MRC (À TITRE INFORMATIF)

La MRC de Montmagny a adopté un avis de motion portant sur l'adoption éventuelle d'un règlement de contrôle intérimaire sur les distances séparatrices s'appliquant lors de l'implantation ou lors d'agrandissement d'établissements de productions agricoles.

L'effet de l'adoption de cet avis de motion est de geler toute demande d'implantation de nouvel établissement de production animale ou tout projet d'agrandissement ou de changement de production.

Le projet de règlement sera envoyé au MAMM pour commentaires et devrait être adopté en avril ou en mai prochain.

ATTENDU QUE la MRC de Montmagny a adopté le 12 février 2002 un avis de motion portant sur l'adoption éventuelle d'un règlement de contrôle intérimaire sur les distances séparatrices s'appliquant lors d'implantation ou d'agrandissement d'établissements de productions agricoles;

ATTENDU QUE l'effet de l'adoption de cet avis de motion est de geler toute demande d'implantation de nouvel établissement de production animale ou tout projet d'agrandissement ou de changement de production;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud précise que les demandes d'implantation pour de nouveaux établissements de production animale, d'agrandissement ou de changement de production transmises avant le 12 février 2002 et qui auront été attestées comme étant conformes à la réglementation municipale seront acceptées et que des permis pourront être délivrés par l'inspecteur municipal.

ASSURANCES GÉNÉRALES (À TITRE INFORMATIF)

Le contrat d'assurances générales vient à échéance le 15 mai prochain.

Un représentant du Groupe P.M.T. Assurances est venu rencontrer les secrétaires-trésoriers des municipalités qui composent la M.R.C. de Montmagny pour leur signifier qu'il y aurait une très forte hausse des primes pour la prochaine année. Paraît-il qu'elle se situera autour de 35%. Si on se base sur ce que Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a payé l'année dernière, cela va représenter un montant additionnel de 9 450,00\$.

Pour 2001-2002
± 27 000,00\$

Pour 2002-2003
± 36 450,00\$

Lorsque les conditions de renouvellement seront présentées par le Groupe P.M.T. Assurances au mois d'avril, le Conseil municipal sera confronté à devoir faire des choix sur ce qu'il entend assurer.

D'ailleurs, les municipalités qui ont des couvertures de risques pour un montant dépassant les 25 000,00\$ seront tenues d'aller en soumission sur invitation comme l'exige la loi. Les autres n'auront pas à le faire. Elles pourront renouveler leur entente avec le Groupe P.M.T. Assurances.

Un document est remis aux élus. Ce dernier explique le pourquoi des fortes hausses des prochaines primes d'assurances.

MANDAT POUR DÉSIGNER UN REPRÉSENTANT À L'OFFICE DU TOURISME DE LA CÔTE-DU-SUD

Actuellement, le siège No 9 est occupé par monsieur Norbert Morin. Son mandat vient à échéance le 19 mars 2002. Monsieur Morin a signifié son intérêt à poursuivre son mandat de directeur sur le Conseil d'administration. La durée du mandat est de 2 ans, soit d'avril 2002 à mars 2004.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Norbert Morin a signifié son intérêt à poursuivre son mandat de directeur sur le Conseil d'administration au siège numéro 9;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate monsieur Norbert Morin pour siéger à titre de directeur sur le Conseil d'administration de l'Office du Tourisme de la Côte-du-Sud;

QUE la durée du mandat soit de deux ans, soit d'avril 2002 à mars 2004.

APPUI POUR L'IMPLANTATION D'UN CARREFOUR DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE SUR LE TERRITOIRE DES MRC DE MONTMAGNY ET DE L'ISLET

Le ville de Montmagny et le Centre local de développement de la MRC de Montmagny ont envoyé une demande auprès de madame Pauline Marois pour obtenir l'implantation d'un Carrefour de la nouvelle économie dans la grande région Chaudière-Appalaches. Une décision favorable en provenance du gouvernement aiderait à garder chez-nous nos jeunes «leaders» de la nouvelle économie. Ce serait également un appui important au développement économique. Montréal en a bénéficié, Québec aussi.

Les administrateurs du Centre local de développement sont d'avis que plus ils auront d'appuis en ce sens, meilleures seront leurs chances d'obtenir le Carrefour de la nouvelle économie. C'est pourquoi ils s'adressent aux municipalités.

CONSIDÉRANT l'importance stratégique de la nouvelle économie en terme de création d'emplois et des retombées économiques qu'elle génère;

CONSIDÉRANT la présence de Carrefours de la nouvelle économie (CNE) dans

trois (3) pôles de développement de la région (Saint-Georges, Lévis et Thetford-Mines), et l'absolue nécessité d'avoir un tel CNE dans l'Est de Chaudière-Appalaches afin de respecter l'équité socio-économique qu'on retrouve dans notre région administrative;

CONSIDÉRANT la vocation industrielle de la région de Montmagny, la loyauté et la qualité de main-d'œuvre et notre devoir d'offrir des défis intéressants pour nos jeunes diplômés des niveaux collégial et universitaire;

CONSIDÉRANT la présence d'une antenne collégiale du Cégep de La Pocatière à Montmagny, reconnu pour son excellence, notamment dans le domaine des technologies, ainsi que la proximité d'institutions universitaires (UQAR, Université Laval);

CONSIDÉRANT le fait que trois (3) entreprises de la région sont prêtes, au lendemain de l'ouverture d'un CNE, à y implanter leur secteur R&D pour créer l'effet de synergie recherché;

CONSIDÉRANT que la ville de Montmagny et la Corporation du Parc industriel se sont associées avec plusieurs partenaires pour la création d'une Chaire de recherches industrielles en productique, ce qui constituera un atout complémentaire à la réussite du Carrefour de la nouvelle économie;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par M. Yves Laflamme

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QU'il est impérieux que soit implanté un Carrefour de la nouvelle économie dans la région Est de la Chaudière-Appalaches;

QUE les instances gouvernementales soient saisies de cette demande.

AIDE FINANCIÈRE

Une aide financière de 3 000,00\$ a été recommandée par le député de Montmagny-l'Islet en faveur de la Municipalité de Saint-François pour la réfection de la grande salle des Loisirs.

Depuis, ladite aide financière a été reçue par la municipalité.

CONSIDÉRANT QU'une demande d'aide financière avait été adressée à notre député provincial, monsieur Réal Gauvin, concernant la réfection de la grande salle aux Loisirs;

IL EST PROPOSÉ par M. Auguste Boulet

APPUYÉ par M. Pierre Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud tient à remercier monsieur le Député Gauvin pour l'octroi rapide d'une aide financière de l'ordre de trois mille dollars (3 000,00\$) dans la réfection de la grande salle aux Centre des Loisirs de Saint-François.

RESPONSABLE DU DOSSIER «HERBE À POUX»

Le rhume des foins affecte 7% de la population de la région Chaudière-Appalaches. Au Québec, les coûts en soins de santé reliés au rhume des foins dépassent les 50 millions de dollars par année. Donc, la prévention s'avère plus efficace et moins onéreuse pour lutter contre l'herbe à poux. Le but de la Régie régionale de la Santé est de contrôler la plante afin d'éviter qu'elle ne se propage. Pour contrer la propagation, il faut nommer un responsable pour le dossier.

À Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, c'est monsieur Auguste Boulet qui a été nommé en tant qu'inspecteur des mauvaises herbes. La personne responsable va recevoir, dans les prochaines semaines, une copie des fiches d'aide que la Régie a produites.

REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a effectué des travaux de rénovation dans la grande salle du Centre des Loisirs ces dernières semaines. Pendant la réalisation des travaux, bien des gens ont donné généreusement de leur temps et la municipalité veut le souligner par voie de résolution.

CONSIDÉRANT QUE des bénévoles ont participé aux travaux de réfection de la salle du Centre des Loisirs aux mois de février et mars derniers;

CONSIDÉRANT QUE leur implication au dossier s'est faite de façon spontanée;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud tient à remercier ceux et celles qui ont donné généreusement de leur temps lors de la réalisation des travaux à la salle du Centre des Loisirs et j'ai nommé:

- Mme Marguerite Auclair
- Mme Marguerite Tanguay
- Mme Mariette Pelletier
- Mme Rolande Gamache
- M. Joseph Auclair
- M. Jean-François Bonneau
- M. Gilles Bonneau
- M. Frédéric Gendron
- M. Denis Laflamme
- M. Yves Laflamme (le conseiller)
- M. Jean-Paul Morin
- M. Raynald Roy

QU'une mention spéciale soit faite à madame Rolande Gamache et à monsieur Yves Laflamme qui se sont énormément impliqués et ce du début à la fin. Autre mention à madame Mariette Pelletier qui elle aussi a contribué de façon importante dans la réalisation de ce dossier.

TOURNÉE DE FORMATION SUR LA LOI 184

Afin que les municipalités disposent de toute l'information pertinente pour gérer efficacement la zone agricole, la FQM, conjointement avec l'UPA et en partenariat avec le gouvernement du Québec, organisent une journée de formation dans l'ensemble des régions agricoles sur les récents changements au régime de protection du territoire et des activités agricoles. Cette formation s'adresse aux élus, aux aménagistes, aux secrétaires-trésoriers, aux comités consultatifs agricoles, etc. Le coût d'inscription pour un membre de la FQM est de 172,54\$/personne taxes incluses. Le tout dure une journée soit de 9 h 00 à 16 h 30. À Montmagny, cela va avoir lieu le 18 avril prochain.

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Jean

APPUYÉ par M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate monsieur Jean-Yves Gosselin pour assister à cette journée de formation le 18 avril prochain à Montmagny et qui va porter sur les récents changements au régime de protection du territoire et des activités agricoles.

LE TOUR DE L'ÎLE

Le Grand Tour organisé par Le tour de l'Île de Montréal en sera à sa huitième édition (du 3 au 10 août 2002). Plus de 2 000 cyclistes vont s'arrêter à Saint-François, le temps de prendre une pause, de visiter une curiosité locale ou de casser la croûte.

L'organisation d'un tel événement serait impensable sans le soutien des municipalités où ils passent. Aussi, recherchent-ils la collaboration de tous les intervenants:

- Y a-t-il des travaux projetés sur le parcours?
- Peut-on avoir accès à des installations sanitaires?
- Encadrement et collaboration avec les services policiers.
- Installation d'une signalisation sur le parcours.
- Coordonnées des services d'urgence et des médias.
- Promotion de l'événement.

Le parcours emprunté par les cyclistes à Saint-François est le chemin Morigeau et le chemin de la Rivière-du-Sud jusqu'à Saint-Raphaël.

Bref, il va falloir penser à avoir les infrastructures nécessaires pour recevoir tous ces gens (installations sanitaires). Un comité devra sans doute être formé pour bien accueillir les participants du Grand Tour.

CONSIDÉRANT QUE le passage de 2 000 cyclistes à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ne peut qu'être bénéfique à notre municipalité économiquement parlant et géographiquement parlant;

IL EST PROPOSÉ par M. Auguste Boulet

APPUYÉ par M. Pierre Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de coopérer avec l'organisation du Grand Tour;

QU'un comité soit mis sur pied afin d'organiser un point de ravitaillement convenable aux cyclistes qui vont emprunter le chemin Morigeau et le chemin de la Rivière du Sud.

ENTRAIDE PASCAL-TACHÉ (ASSOCIATION DE PERSONNES HANDICAPÉES)

Le souper annuel de l'Entraide Pascal-Taché aura lieu le dimanche 28 avril 2002, à la Polyvalente Louis-Jacques Casault de Montmagny, sous la présidence d'honneur de monsieur Michel Robichaud, O.D. de La Pocatière. En cette année 2002-2003, l'Association met l'accent sur la famille. Le thème retenu: «La famille, une richesse à soutenir». Le prix est de 25,00\$ le couvert. Une réponse avant le 18 avril serait appréciée.

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par M. Pierre Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retienne deux cartes pour participer à l'activité bénéfice de l'Entraide Pascal-Taché le 28 avril

prochain à la Polyvalente Louis-Jacques Casault de Montmagny.

VARIA

RUE SANS NOM (DESSERTE CONDUISANT À PRODUITS MÉTALLIQUES ROY)

Le Conseil municipal avait demandé à la Société de Conservation du Patrimoine de lui suggérer des noms pour la rue qui n'en a pas au Canton Morigeau. La municipalité voulait que ce soit représentatif de l'endroit. Deux noms lui ont été suggérés:

- Rue Guillaume Fournier
- Rue Olivier Tremblay

Évidemment, un historique accompagnait chacune de ces suggestions. Le Conseil municipal a choisi unanimement de retenir le nom de «Rue Olivier Tremblay» parce que beaucoup plus représentatif que l'autre.

CONSIDÉRANT QU'en 1875, Bénoni Tremblay s'installe à Saint-François en faisant l'acquisition d'un moulin à scie construit sur la rivière Chiasson;

CONSIDÉRANT QU'en 1883, Olivier Tremblay, fils de Bénoni, achète ce même moulin de son frère François-Xavier Tremblay;

CONSIDÉRANT QU'en 1884, Olivier Tremblay achète également l'ancien moulin banal construit un peu plus bas sur la rivière Chiasson et possède ainsi tous les moulins situés au Canton Morigeau;

CONSIDÉRANT QUE pendant 80 ans, la famille Tremblay fit fonctionner ces moulins;

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Jean

APPUYÉ par M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne officiellement la rue qui n'avait pas de nom à Morigeau comme maintenant la «Rue Olivier Tremblay» et ce pour les raisons invoquées ci- haut;

QUE ce choix soit transmis à la Commission de toponymie du Québec pour fin d'approbation.

PANNEAUX D'IDENTIFICATION

Souvent, la municipalité se fait reprocher, surtout par les camionneurs, qu'il y a absence de signalisation aux 4 chemins qui indiquerait où sont situés les industries et les sites d'intérêt dans la municipalité, un peu comme à Montmagny sur le chemin des Poiriers. Le Comité d'embellissement a été saisi du dossier. Une première esquisse est présentée au Conseil municipal. À priori, cela semble très intéressant. Par contre, le Conseil trouve le panneau un peu trop massif.

Le Conseil municipal demande au Comité d'embellissement d'aller voir la signalisation à Montmagny et de revenir avec une autre esquisse.

CHEMIN DE L'AQUEDUC

On demande au secrétaire de contacter le ministère des Transports. Semble-t-il que le ministère va refaire un bon bout de l'autoroute 20 l'été prochain. Qu'est-ce que le ministère compte faire de l'asphalte recyclée qui va être récupérée. Est-ce que cela va être à vendre ou non? Ce produit pourrait très bien convenir pour le chemin de l'Aqueduc parce que l'acha-

landage n'est pas trop élevé. Le secrétaire a contacté le ministère des Transports et est en attente d'une réponse.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par M. Pierre Jean

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine à dix heures sept minutes.

Adopté unanimement

Norbert Morin, maire suppléant

Yves Laflamme, secrétaire-trésorier



Petites annonces

Monte balles à foin, longueur de 20 pieds,
très propre. **259-2418**

CHAMBRE À LOUER

Chambre disponible à la résidence *Au fil du temps*. Nous serions heureux de vous accueillir. Propriétaires: Céline et Jean Noël.

Pour information: 259-7282

Nouveau en 2002!

Concours d'embellissement de Saint-François
« Fleurir le Québec »

Inscription requise avant le 15 juin

Pour plus d'informations:

Gisèle Guimont: 259-2519

Voir coupon en page 17 de ce journal

Pierre Cauffopé: 259-7889

☎ 418-259-2982

Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0



P.P.R. Enr.

Pour tous travaux de réparation ou de rénovation
Tirage de joints
Peinture intérieure et extérieure

Yvon Rémillard

1, rue Boivin, Saint-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

418 259-2415

O bonsoins

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

LES ALLERGIES

Qu'est-ce qu'une allergie?

Une personne souffrant d'une allergie réagit à certaines substances qui ne causeraient normalement aucun problème chez la plupart des gens. On appelle ces substances, des allergènes.

Chez un individu allergique, le processus débute quand les allergènes pénètrent dans le corps. Il se produit alors une réaction entre les allergènes et les anticorps déclenchant la libération d'histamine et d'autres substances chimiques. L'histamine provoque différents symptômes tels que : larmoiement, éternuements, démangeaisons et écoulement nasal.

Traitement contre les allergies

Il existe trois façons de soulager les allergies:

- 1) Éviter les substances auxquelles vous êtes allergique.
- 2) Suivre un traitement de désensibilisation (injections agissant à la manière d'un vaccin).
- 3) Prendre un médicament pour contrôler les symptômes.

Les médicaments contre les allergies sont les antihistaminiques. Ils se divisent en deux catégories: ceux de la première catégorie peuvent causer de la somnolence et réduire la vigilance et leur durée d'action est relativement courte. La deuxième catégorie regroupe des produits causant peu ou pas de somnolence et d'une durée d'action plus longue. Le meilleur choix pour un antihistaminique est celui qui procure un équilibre entre le soulagement des symptômes et les effets secondaires.

Pour obtenir un rendement optimal avec un antihistaminique, il est fortement recommandé de débiter le traitement avant que les symptômes d'allergie se soient réellement installés. Quand il est possible de prévoir une réaction allergique, les antihistaminiques devraient toujours être utilisés avant l'exposition aux allergènes.

Les antihistaminiques peuvent interférer avec plusieurs autres médicaments et être contre-indiqués dans certains cas. Consultez votre pharmacien(ne) qui saura vous conseiller un antihistaminique en fonction de vos besoins et de votre état de santé.

Pierre Martin, pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

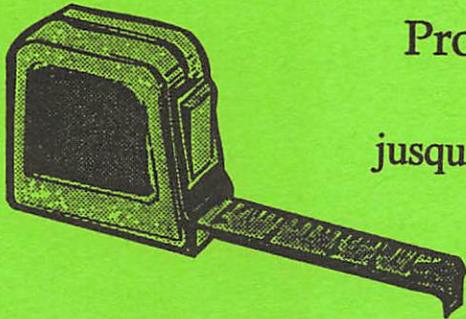
LIVRAISON GRATUITE



Desjardins

**Caisse populaire Desjardins
de la Rivière du Sud**

PROMOTION RÉNOVATION



Profitez d'un rabais de taux
jusqu'à 2,5% sur une marge de crédit
de 5000\$ et plus



Besoin de plus d'informations, contactez nos conseillers

Siège social

Centre de service Saint-François
526, chemin Saint-François Ouest, C.P. 160
Saint-François (Québec) G0R 3A0
(418) 259-7786
Télécopieur: (418) 259-7787

Centre de service Saint-Pierre

689, rue Principale
Saint-Pierre (Québec) G0R 4B0
(418) 248-1927
Télécopieur: (418) 248-8999

Votre seule institution financière

LOCALE